

Rapport d'activités 2020 •



2020,
bouleversement
et résilience

SOMMAIRE

■ 2020, bouleversement et résilience p. 2-3

■ La force de l'agilité p. 4-7

■ Les chiffres clés de 2020 p. 8-9

■ Les faits marquants en 2020 p. 10-13

■ La gouvernance p. 14

■ Remerciements à nos partenaires p. 15

2020, bouleversement et résilience

Par Claude FREYD, Président
et Bernard BRANDON, Directeur général

Que dire de l'année qui s'est écoulée sinon que la crise sanitaire a révélé la capacité de résilience du CETIAT ? Étant membre du Conseil d'administration depuis de nombreuses années, je ne suis pas étonné de l'agilité dont il a fait preuve. Les résultats sont là pour le démontrer avec des pertes limitées, de - 6% (12,5 M€ contre 13,3 M€ en 2019) pour le chiffre d'affaires global et de - 10% pour les actions marchandes.

Cette relative bonne performance du CETIAT, à l'image de celle de notre branche industrielle, aboutit à un quasi maintien de son activité industrielle par rapport à 2019.

Il faut également souligner que le CETIAT propose une offre de services diversifiée et qu'il s'adresse directement ou indirectement à des marchés de biens d'équipements durables aujourd'hui essentiels pour répondre aux enjeux de la transition écologique dans de nombreux secteurs d'activité ; deux spécificités qui lui ont permis de résister.

Autant nous avons vécu une baisse importante d'activités en mars et avril 2020, autant la deuxième partie de l'année a vu une forte accélération de celle-ci pour rattraper le temps perdu. Comme nous avons adapté nos méthodes de travail à la situation, nous n'avons pas eu d'impact lors du deuxième confinement.

Pour les investissements, le budget initial 2020 prévoyait 800 k€, et seuls 499 k€ ont été réalisés. Toutefois, suite au confinement, nous avons revu le montant à hauteur de 300 k€ que nous avons finalement dépassés. La plus grande partie des investissements non réalisés concernaient la réfection d'une partie des bâtiments du centre technique, reportée en 2021.

La mobilisation des équipes et les décisions de gestion prises au sein du Conseil d'Administration du CETIAT, ont permis de maintenir en permanence l'activité, avec un recours très limité au chômage



Claude FREYD



partiel et une mise en œuvre plus importante du télétravail. La dynamique d'activités du CETIAT a perduré, et la structure s'est adaptée à la situation. Enfin, la conception, la mise en place et la tenue du congrès annuel sous un format entièrement digital ont également démontré l'agilité du CETIAT pour s'adapter à une situation compliquée, et cela en un temps record. Il s'est déroulé dans d'excellentes conditions et a recueilli un taux de satisfaction élevé.

Le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) élaboré par UNICLIMA et le CETIAT au cours du second semestre 2019 a été signé en février 2020 avec l'État. Sa mise en œuvre a débuté avec l'année 2020. Le COP du CETIAT rejoint pleinement les ambitions du plan France Relance mis en place par le gouvernement en septembre 2020, avec la transition énergétique et écologique, le bien-être et la santé à travers la maîtrise de la qualité de l'air, l'industrie du futur, l'évaluation des performances et la métrologie de l'énergie.

Il est également en phase avec des tendances fortes de l'année que sont l'accélération de la décarbonation de l'industrie, le lancement, sur le plan européen et national, du Plan Hydrogène et la publication des premiers éléments de la réglementation environnementale du bâtiment RE2020. Tout ceci contribue à conforter notre stratégie.

En dépit de la crise sanitaire, un des points importants d'évolution a été la mise en place réussie de la nouvelle gestion des Actions Collectives, inscrite dans le COP et démarrée en 2020, et qui définit un mode de relation différent avec la profession. Celle-ci se voit plus fortement impliquée car elle participe à la construction de projets pluriannuels offrant une vision à moyen terme. Ceci se confirme par la réalisation du budget des actions collectives, 4,2 M€ qui reste très proche de 2019, montrant d'ailleurs que notre secteur industriel a bien résisté à la crise.

Bernard BRANDON



« Le modèle économique des centres techniques résiste car les industriels ont besoin d'une structure qui les accompagne de la conception à la mise sur le marché de leurs produits, et qui soit à leurs côtés dans l'innovation. »

Claude Freyd

Pour 2021, le CETIAT prévoit un chiffre d'affaires de 13,4 M€ quasiment similaire à celui de 2019, avec le maintien d'un volume important d'actions collectives – en hausse de 9% – et également une progression des prestations marchandes avec un budget prévisionnel de 9,2 M€ (contre 8,5 M€ en 2020).

Enfin, le renouvellement du personnel, suite notamment à des départs en retraite, a permis au CETIAT, avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs de faire évoluer et d'enrichir les compétences opérationnelles pour répondre aux attentes des industriels de l'aérotechnique et de la thermique.

Nous pouvons nous féliciter du fait qu'en 2020 nous n'avons rien concédé sur les fondamentaux du CETIAT avec le maintien de notre activité, notre présence aux côtés des industriels. Nous avons mis en place les outils de protection sanitaire de nos collaborateurs et nous ne pouvons que nous congratuler de leur engagement particulièrement essentiel en cette année compliquée.

Bien entendu, la crise sanitaire vécue dans le monde entier a bousculé bien des certitudes, a obligé les structures à s'adapter aux dispositifs sanitaires et à être très agiles et mobiles pour contourner les nombreux obstacles tout en maintenant le cap fixé par leurs orientations stratégiques. Ce fut le cas pour le CETIAT qui non seulement affiche pour 2020 des chiffres loin d'être catastrophiques mais se voit conforté dans ses fondamentaux par l'actualité et les directives gouvernementales.

La bonne nouvelle pour 2020 réside dans le fait que, malgré des prévisions pessimistes sur son chiffre d'affaires, le CETIAT a bouclé une année tout à fait honorable. En effet, lorsque le conseil d'administration s'est penché sur les prévisions budgétaires suite aux annonces de la pandémie, deux éléments de calcul sont entrés en ligne de compte : une prévision de baisse des activités de l'industrie française et par conséquent des prestations marchandes pour le CETIAT, et une baisse de la taxe fiscale affectée (TFA) suite à la réduction d'activités des industriels ressortissants.

12,5 M€ de chiffres d'affaires global soit seulement 6 % de baisse par rapport à 2019 et **10 %** de baisse pour les actions marchandes

Globalement les activités ont vu leur chiffre d'affaires baisser, dont certaines drastiquement. Ce fut le cas de la **formation** – une activité qui demande une présence physique pour des manipulations sur des plateformes dédiées – mais qui a contrario a vu son carnet de commandes exploser depuis le début de l'année 2021, tant les industriels souhaitent rattraper le temps perdu. Les **études** ont également été impactées, en grande partie à cause du report des commandes au sein des entreprises lié à l'inquiétude et au

Une baisse de **50 %** du chiffre d'affaires pour la formation

Baisse de **17 %** du chiffre d'affaires études

«coup de frein» général engendré par le premier confinement au printemps 2020. Les **essais** et les **étalonnages** n'affichent pour leur part qu'une légère baisse grâce notamment à la décision, dès le début du confinement, de garder les laboratoires ouverts. Un **maintien de l'activité** auquel le CETIAT a tenu par-dessus tout afin de rester aux côtés des industriels ressortissants et clients.

Légère baisse de **5 %** du chiffre d'affaires des activités essais et étalonnage

Enfin, le montant consacré aux **investissements** a été revu à la baisse mais de façon moindre que prévue initialement par le conseil d'administration. Toutefois, la plus grande partie des investissements non réalisés et qui portaient sur la réfection d'une partie des bâtiments a été reportée en 2021.

800 k€ prévus pour les investissements
Révision à la baisse de **300 k€**
499 k€ réalisés finalement



Les objectifs du plan France Relance et les expertises du CETIAT, un ADN commun sur certains sujets :

- Rénovation énergétique
- Décarbonation de l'industrie
- Technologies vertes
- Souveraineté technologique

■ Une organisation pour assurer la continuité

Février 2020 a représenté un temps fort pour le CETIAT avec la signature et le démarrage de son Contrat d'Objectifs et de Performance 2020-2023 (COP) approuvé fin 2019. Là aussi, le CETIAT a fait preuve de résilience et de combativité en mettant en place une organisation spécifique afin d'assurer une continuité, malgré la crise sanitaire, dans la démarche engagée au travers du COP. Cette continuité s'est trouvée confortée par la mise en place du plan France Relance par le gouvernement en septembre 2020 avec l'annonce de mesures de politiques publiques concernant la transition énergétique, la décarbonation de l'industrie, le développement d'une filière d'hydrogène dans le cadre de technologies vertes, le soutien aux entreprises innovantes, la formation... Des enjeux sociétaux auxquels le CETIAT est attaché car ils correspondent pleinement à ses propres fondamentaux. Dans les années à venir, le CETIAT sera amené à jouer un rôle important dans la concrétisation des objectifs du plan France Relance, ses expertises rejoignant certaines des mesures du plan.

Le chômage partiel a bénéficié d'une aide minime de l'État, à hauteur de **88 k€**

Sur le plan interne, le CETIAT a assuré la poursuite de ses activités et a veillé à la protection de ses collaborateurs en organisant leur présence

sur les plateformes pour les postes qui le nécessitaient, ainsi que le télétravail pour les autres postes. Au niveau de l'organisation, la crise sanitaire n'a fait qu'accentuer le recours au télétravail qui existait déjà au CETIAT avant la crise. Le CETIAT, comme la plupart des entreprises restera à l'avenir dans cette logique en veillant à un bon équilibre entre la présence des équipes et le télétravail pour une efficacité optimale et le bien-être des salariés. Enfin, sur le plan social, le CETIAT a peu fait appel à l'activité partielle et a protégé au maximum ses collaborateurs en maintenant l'intégralité des salaires.

■ Implication renforcée des industriels dans les Actions Collectives

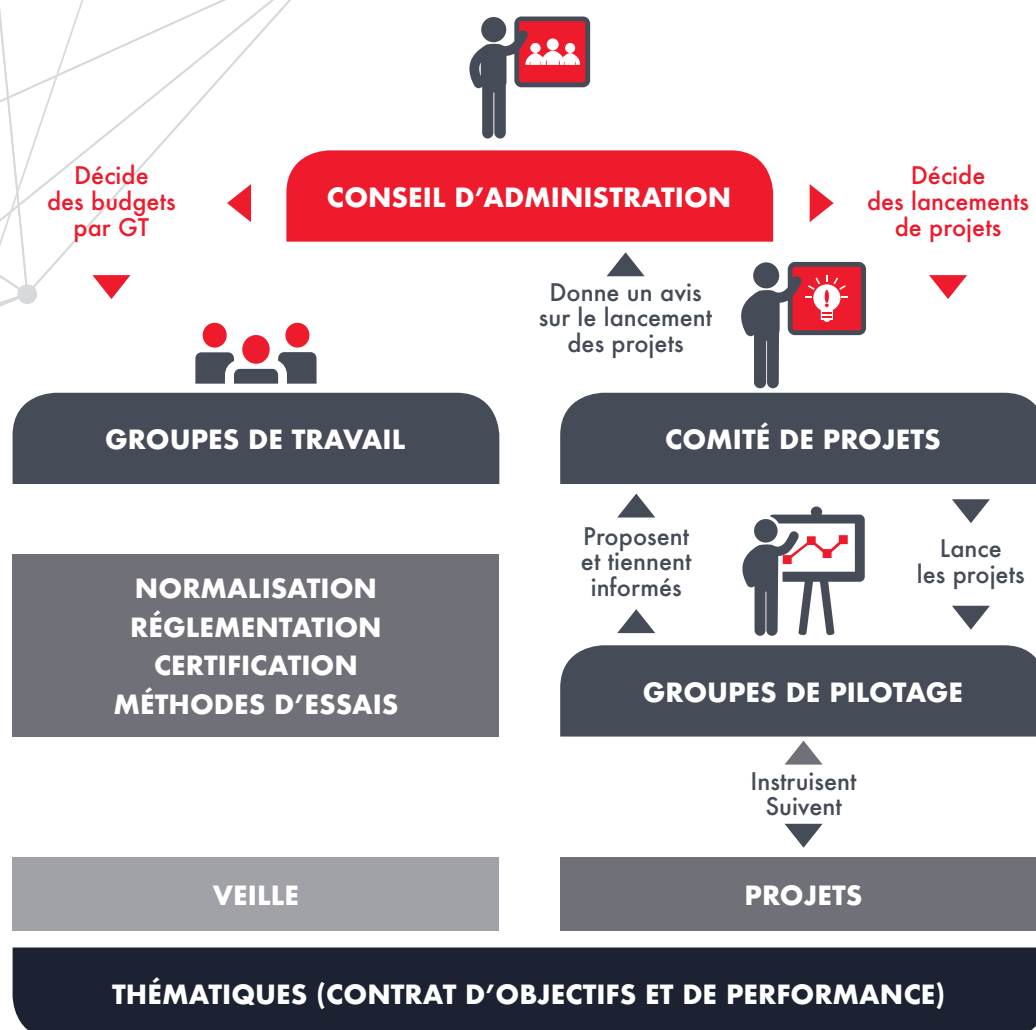
Pour répondre à l'un des objectifs du COP visant à accroître le nombre de sociétés ressortissantes du secteur industriel présentes dans les Groupes de Travail, le CETIAT a mis en place une nouvelle organisation des Actions Collectives. Elle a permis le montage de projets pluriannuels menés avec des financements autres que ceux provenant de ses seuls industriels ressortissantes du CETIAT et pilotés par des groupes d'industriels.

La version finale de la nouvelle organisation, approuvée par le Conseil d'Administration de décembre 2019, déclinait les objectifs qui lui étaient assignés avec un déploiement dès le premier semestre 2020 : satisfaction des besoins industriels, financement des actions collectives et développement du CETIAT.



LA FORCE DE L'AGILITÉ

Cette nouvelle organisation comprend aujourd'hui trois entités, pilotées par le Conseil d'administration, qui travaillent en étroite collaboration : les Groupes de Travail (GT), les groupes de pilotage de projets et le comité de projets avec un rôle précis pour chacun (voir schéma ci-dessous).



Les actions collectives sont liées aux thématiques du Contrat d'Objectifs et de Performance 2020-2023 : transition énergétique et écologique, bien-être et santé, industrie du futur, évaluation des performances, et métrologie de l'énergie.

Ces thématiques donnent lieu, d'une part, à des projets et, d'autre part, à des travaux définis et suivis par les Groupes de Travail. Les actions collectives sont menées avec un budget essentiellement issu de la Taxe Fiscale Affectée, auquel s'ajoutent des cofinancements publics ou privés, principalement pour les projets.

En 2020, le CETIAT a lancé huit nouveaux projets d'actions collectives définis avec les industriels et les cofinanceurs intéressés et portant sur :

- les mélanges de gaz naturel et d'hydrogène dans des chaudières,

- le biométhane dans les appareils à combustion,
- les fluides frigorigènes à faible impact sur le réchauffement climatique,
- une méthode dynamique pour les performances saisonnières des pompes à chaleur,
- les séparateurs de gouttelettes pour centrales de traitement d'air,
- les caractéristiques acoustiques des filtres de ventilation,
- la modélisation des transferts d'air et de polluants dans un bâtiment,
- et les mesures des débits de ventilation par gaz traceurs.

Budget des huit projets d'actions collectives

- **2,4 M€** financés à **85 %** par la taxe fiscale affectée que le CETIAT reçoit des fabricants,
- selon les thèmes traités, certains projets sont cofinancés par GRDF, EDF, BULANE et l'ADEME.

Trois autres projets, qui ont été lancés en janvier 2020, complètent cette liste : l'amélioration de la qualité des installations de ventilation ; la ventilation de chantier et le nouvel environnement de modélisation-simulation.

2021 a bien démarré avec le lancement de six nouveaux projets pour des travaux menés jusqu'en 2023 et répondent aux enjeux actuels (transition énergétique, décarbonation de l'industrie...).

■ Des perspectives dans l'air du temps

Outre la prévision du rattrapage de commandes notamment pour la formation, et le report des investissements prévus, 2021 sera plus particulièrement tournée, pour le CETIAT, vers la réponse aux enjeux sociétaux que sont le bâtiment décarboné et sain et la décarbonation de l'industrie.

Concernant l'enjeu Bâtiment, cela se traduit par l'accompagnement des industriels :

- dans le développement d'équipements, de systèmes de génie climatique à impact carbone réduit. En complément des travaux sur l'amélioration des performances énergétiques, il s'agit de prendre en compte dans la conception et l'exploitation des matériels, l'évolution des combustibles vers des solutions bas carbone (biométhane, biofiouls, hydrogène ...) et le développement de fluides frigorigènes à faible impact sur le réchauffement climatique ;
- dans le développement d'équipements et systèmes de génie climatique permettant d'améliorer les conditions de confort thermique et d'assurer la maîtrise de la qualité d'air dans les bâtiments.



Les projets d'actions collectives lancés en 2020 illustrent très concrètement la forme des réponses que peuvent apporter les industriels accompagnés par le CETIAT.

Concernant l'enjeu Industrie, le CETIAT accompagne les industriels concepteurs et constructeurs de systèmes aérauliques et thermiques ainsi que les sites industriels qui mettent en œuvre ces équipements, vers des procédés industriels bas carbone. Il s'appuie très fortement sur sa filiale Alliance ALLICE pour laquelle il est associé avec d'autres Centres Techniques Industriels.

Le CETIAT a développé, depuis de nombreuses années, une expertise de simulation numérique et de modélisation qui constituent des outils exploitables pour l'ensemble des actions de conception, de développement et d'exploitation des équipements et systèmes aérauliques et thermiques.

Enfin, le CETIAT aura contribué à l'élaboration d'un appel à manifestation d'intérêt pour le développement de l'industrialisation d'équipements et systèmes aérauliques et thermiques pour un bâtiment décarboné et sain. Cet appel à manifestation d'intérêt a été lancé officiellement, avec le Comité Stratégique de Filière Nouveaux Systèmes Énergétiques, le 16 avril 2021.

Au cours de l'année 2020, le CETIAT a prouvé que son agilité constituait une force et qu'il était capable de résilience afin de continuer à remplir sa mission : être aux côtés des industriels quelles que soient les circonstances. Une mission qu'il continuera à remplir en 2021 et les années suivantes.

LES CHIFFRES CLÉS DE 2020

Répartition des effectifs

(au 31 décembre 2020)

136 personnes dont
62 ingénieurs et cadres
58 techniciens
10 administratifs
6 ouvriers



Les moyens



50 plateformes d'essais
7 laboratoires d'étalonnage dont **3** références nationales
10 000 m² de labos
Outils de simulation thermique, mécanique des fluides, acoustique, électromagnétisme

Chiffre d'affaires

(au 31 décembre 2020)

12,5 M€ - 6 % de baisse seulement par rapport à 2019 dans un contexte économique difficile
Un CA réparti à **34 %** pour les actions collectives et **66 %** pour l'accompagnement individualisé des industriels



Relations industrielles



341 ressortissants
1 032 clients en **2020**
1 927 contrats
Plus de **20** secteurs industriels clients

Investissements engagés

(au 31 décembre 2020)

499 k€ d'investissements avec la répartition suivante :
207 k€ pour les moyens d'essais
17 k€ pour les infrastructures techniques
96 k€ pour le matériel de mesures
8 k€ pour les bâtiments
71 k€ pour la sécurité



Répartition des ressources

(au 31 décembre 2020)

66% prestations
30% taxes
4% co-financement



Utilisation des ressources

(au 31 décembre 2020)

66% frais de personnels
28% frais de fonctionnement
6% capacité d'autofinancement



Répartition des marchés

35 % CVC
3 % transport
10,5 % santé
12 % process
39,5 % autres



Le contexte économique lié à la crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur la répartition des marchés qui reste proche de celle de 2019.

Répartition du CA des prestations

39 % étalonnages
35 % études
23 % essais
2 % formation
1 % divers



Actions collectives

LE BUDGET

Le budget réalisé est de **4 219 k€** financé par
3 768 k€ de taxe fiscale affectée
451 k€ de cofinancements

LA RÉPARTITION

53 % études et recherches
13 % évaluation des performances
13 % normalisation
14 % diffusion et veille
7 % métrologie



Ouverture à l'international

10 % de prestations réalisées à l'international

107 entreprises étrangères clientes (USA, Allemagne, Italie, Espagne, Turquie, Émirats Arabes Unis, Norvège, Arabie saoudite, ...)

Près de **40 partenaires** étrangers issus de **30** pays



Diffusion des connaissances (inclus le congrès annuel)

24 publications (notes techniques, guides pratiques)
14 bulletins de veille
3 869 h de formation pour **198** stagiaires
27 stages réalisés sur **77** proposés
31 sessions réalisées pour **111** proposées
2 formations PROREFEI avec **19** sessions
Un congrès 100% virtuel pour **144** participants (+8% par rapport à 2019) issus de **58** sociétés.

L'enquête de satisfaction du congrès donne les notes suivantes : **4,2/5** pour la qualité ; **4/5** pour l'intérêt des présentations et **4,3/5** pour l'organisation de l'événement en ligne.



FEVRIER

Signature du Contrat d'Objectifs et de Performance

Le 18 février avait lieu la signature du Contrat d'Objectifs et de Performance 2020-2023 entre l'État, UNICLIMA le syndicat des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques et le CETIAT. Ce document fixe l'ambition assignée aux centres techniques et plus particulièrement, pour le CETIAT, les priorités stratégiques autour de l'innovation, de la transformation des PME vers l'industrie du futur et de la transition écologique.

Le plan France Relance lancé en septembre par le gouvernement, renforce encore le rôle déterminant du CETIAT, ses expertises rejoignant pleinement certaines des mesures du plan comme la rénovation énergétique, la décarbonation de l'industrie ou encore le développement de la filière d'hydrogène dans le cadre des technologies vertes.



Présentation en images du site www.batiment-ventilation.fr

Créé à la demande des professionnels de la filière, le site de référence sur la ventilation des bâtiments est présenté en image. Élaboré par le Cerema, le CETIAT et Greenme, le projet a également été soutenu par le programme PACTE et la DGALN, sous le contrôle du Club Ventilation.

Ce site s'adresse à tous les acteurs professionnels intervenant depuis la création et la prescription jusqu'à la réception et la maintenance des systèmes de ventilation en mettant à disposition une information et une actualité réglementaire de référence neutre et

fiable ; un état complet et à jour de la réglementation applicable ; une présentation exhaustive et accessible des principes techniques de la ventilation ; une bibliographie étendue des études et guides de référence sur le thème de la ventilation ; des ressources pédagogiques numériques pour la promotion des bonnes pratiques : MOOC, Serious Games ; une foire aux questions pour établir et maintenir le contact avec les visiteurs du site.

MARS

FIRE ou la décarbonation comme objectif



La 10^{ème} édition de FIRE (Forum Industriel pour la Récupération d'Énergie), qui s'est déroulée le 12 mars, a réuni 114 participants, pour

six interventions sur les enjeux, les financements et les solutions de récupération de chaleur, sans compter deux retours d'expérience. Le colloque a eu le soutien financier de l'ADEME et quatre sponsors (BOOSTHERM, DALKIA, CORETEC, et HEVATECH).



Une première avec Alliance ALLICE



Filiale du CETIAT, ALLICE (Alliance Industrielle pour la Compétitivité et l'Efficacité énergétique) a tout naturellement été partie prenante du colloque FIRE en organisant pour la première fois une table-ronde réunissant des start-up présentant leur innovation.

Ainsi COLDINNOV a présenté une machine à adsorption à l'ammoniac pour transformer de la chaleur fatale (80° à 120°C) en froid négatif et positif. HEVATECH a développé un dispositif de conversion de la chaleur en électricité, en visant la récupération de chaleur dans différents domaines. IDHELIO a montré un système couplant solaire thermique haute température (concentration par miroirs de Fresnel) et stockage de chaleur sur lit de roche, avec comme vecteur énergétique l'air pour un industriel qui sèche et pasteurise des fruits.

JUIN

Journées de la mesure du CFM

Ces journées, organisées par le Collège français de métrologie (CFM) les 16 et 17 juin, ont été organisées en ligne au vu du contexte sanitaire. Sponsor de l'événement, le CETIAT a animé trois tutoriels, suivis d'ateliers pratiques, sur les règles techniques et les bonnes pratiques de la mesure dans les domaines des incertitudes, de la température et de l'humidité.

BIOFMET - Méthodes et normes métrologiques améliorées pour les biocarburants liquides et solides

La biomasse est un élément clé des biocarburants qui peuvent être définis comme des carburants produits par des processus biologiques contemporains et qui peuvent soutenir les objectifs de l'UE de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les informations sur la nature et la qualité de la biomasse ou du biocarburant sont importantes pour optimiser leur combustion (rendements plus élevés et des émissions plus faibles dans la production d'énergie).

Le projet BIOFMET, sur lequel le CETIAT travaille en collaboration avec le LNE, a pour but de développer des méthodes métrologiques plus précises et établir des normes de mesure traçables avancées pour la détermination du pouvoir calorifique, de nouvelles méthodes de détermination des impuretés et de la teneur en cendres, de nouvelles normes de transfert d'humidité et des installations d'étalonnage.

Ce projet est financé par le programme EMPIR (Programme européen de métrologie pour l'innovation et la recherche) de l'EURAMET (Association européenne des instituts nationaux de métrologie) et cofinancé par les États participants et le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne.

BIOFMET a débuté en juin 2020 et se poursuivra jusqu'en mai 2023.

OCTOBRE

Vision 2021 ou la mobilisation des CTI pour la relance

Le Réseau CTI éditait un document Vision 2021 présentant les solutions d'accompagnement des industriels dans le cadre des sujets du plan France Relance. La transition écologique, la modernisation

de l'industrie et le soutien aux PME sont notamment évoqués. Rappelons que ces enjeux sociétaux font partie des objectifs des feuilles de route des CTI et contenus dans les Contrats d'Objectifs et de Performance signés par chacun avec l'État et leur fédération professionnelle.



NOVEMBRE



Congrès CETIAT : une édition 100 % virtuelle

Le CETIAT s'est adapté aux contraintes sanitaires dues à l'épidémie en organisant une édition 100% virtuelle pour son congrès 2020 du 23 au 27 novembre. Les 144 participants issus de 58 sociétés ont pu assister à 25 sessions live de présentation de résultats et de réunions de Groupes de Travail. Les échanges restant au cœur du Congrès, les participants ont eu à leur disposition un chat en ligne afin de poser leurs questions aux intervenants.

DÉCEMBRE



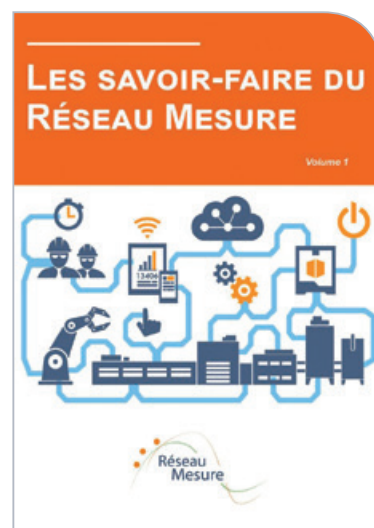
Le CETIAT a 60 ans !

Crée en 1960 à la demande des industriels fabricants de systèmes aérauliques thermiques pour l'industrie et le bâtiment, le CETIAT œuvre depuis dans l'objectif de participer à l'innovation des secteurs industriels, en anticipant les évolutions et les besoins de ces derniers. Il a développé au cours des décennies, des outils de pointe pour les essais, des diagnostics pertinents, des mesures fiables, des expertises innovantes pour déterminer avec précision les performances aérauliques, thermiques et acoustiques des matériels et installations.

Parution du livre blanc « Les savoir-faire du réseau mesure »

Le CETIAT a participé à l'élaboration d'un livre blanc édité par le Réseau Mesure, qui regroupe plus de 155 entreprises dans les domaines de la mesure, du contrôle, de l'étalonnage et de l'instrumentation.

Destiné à tous les acteurs des processus techniques, ce livre explique plusieurs axes de la mesure : mesures fiables et représentatives ; donner du sens à ses mesures ; choisir le bon appareil de mesure...





Alliance ALLICE, chiffres de progression

Depuis sa création en 2018, Alliance ALLICE poursuit son développement avec 437 k€ de chiffre d'affaires en 2020 et l'ouverture de son capital à deux nouveaux actionnaires, le CTIF (Centre Technique des Industries de la Fonderie) et le CTMNC (Centre Technique des Matériaux Naturels de Construction).

La structure compte aujourd'hui pas loin de 40 adhérents et a à son actif, 13 études réalisées, et 4 en cours de réalisation.

Études réalisées :

- Stockage de chaleur dans l'industrie
- Potentiel d'électrification des procédés thermiques : volets technique et économique
- Couverture des risques de financement de l'efficacité énergétique en industrie
- Les ouvertures apportées par le Big Data dans l'industrie
- Étude bibliographique et modélisation des phénomènes liés au séchage dans un séchoir industriel convectif
- Performances des échangeurs de chaleur équipant les procédés industriels
- Technologies (avancées et alternatives) de production de froid
- Récupération de chaleur dans les buées industrielles
- État de l'art sur les Energy Management Systems dans l'industrie
- Intégration des énergies renouvelables et de récupération dans l'industrie

Études en cours :

- Potentiel d'électrification des procédés thermiques : volet marché
- Potentiel des gaz décarbonés
- Récupération de chaleur très haute température
- Panorama des technologies de récupération de chaleur en électricité
- Potentiel d'application du froid performant dans l'industrie
- État de l'art sur les écoparcs industriels
- État de l'art sur les PAC haute température

MYCO-ACT, nouveau projet de recherche pour le CETIAT

Le CETIAT, a été sollicité pour participer à un nouveau projet de recherche "MYCO-ACT" pour réduire le risque de développements fongiques dans les bâtiments en phase de chantier. Les tests concernent des logements collectifs et des maisons individuelles. Le CETIAT a entamé les études portant sur les solutions techniques permettant de les éviter (ventilation de chantier). Le projet est piloté par INDDIGO en partenariat avec l'AQC, le CSTB et l'EHESP. Il comprend des campagnes d'essais sur des chantiers tests et se déroulera jusqu'en 2022.

LA GOUVERNANCE

Centre technique industriel créé à la demande des industriels fabricants de systèmes aérauliques et thermiques pour le bâtiment et l'industrie, le CETIAT est un établissement de droit privé d'utilité publique en charge de missions d'intérêt général. Ce statut permet aux industriels de bénéficier du doublement du crédit d'impôt recherche et de profiter des expertises d'une structure indépendante et impartiale.

Le CETIAT est administré par un Conseil d'administration de 16 membres, répartis de manière à assurer une représentation équilibrée des différentes parties.

Le conseil d'administration du CETIAT a élu un nouveau président ainsi que deux vice-présidents.



ORGANIGRAMME

Directeur Général :

- Bernard BRANDON

Directeur des Essais, des Étalonnages et de la Certification :

- Pierre CLAUDEL

Directeur Commercial & Marketing :

- Christophe DEBARD

Directeur du Développement et des Partenariats :

- François DURIER

Directeur des Études et de la Formation :

- Alain GÉVAUDAN

Responsable Qualité :

- Olivier GILLES

Directrice des Ressources Humaines :

- Céline MANDONNET

MEMBRES DU CA

Représentants des chefs d'entreprise :

Président :

- Claude FREYD - BDR THERMEA

Vice-présidents :

- Didier BONDIL - ALDES
- Yves FANTON D'ANTON - ATLANTIC

Membres :

- Christophe BENJAMIN - DELTA NEU
- Aurélie CAHAGNE - PURMO GROUP
- Laurent DOLBEAU - FRANCE AIR
- Jérôme MALDONADO - UNICLIMA
- Emmanuel PELLOQUIN - VAILLANT
- François VUILLAUME - ELM LEBLANC

Représentants des partenaires du CETIAT :

- Jocelyn BONJOUR, CETHIL
- Séverine BOURGEOIS – Cerema
- Maguelonne CHAMBON - LNE
- Françoise CHARBIT, CEA
- Daniel RICHET - Cetim

PARTICIPANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Représentant du commissaire du Gouvernement :

- Christine REBECHE - DGE

Contrôleur Général Économique et Financier :

- Claude DUMONT - CGEFI

Collège des représentants des organisations syndicales

- Vincent BONNIER - F.O
- Pierre GINIÈS - C.F.E. - C.G.C.

Représentant du personnel :

- Jean NOËL - CETIAT

MERCI À TOUS NOS PARTENAIRES !

A

AACTALIA • ACTIA • ADDUP • ADEME • ADERLY • AFABRA • AFG • AFNOR • AFPAC • AHRI (US) • AICVF • AIVC • Alliance Industrie du Futur • ALLICE • Allie'air • AMCA (US) • ANRT • AQC • Auvergne Rhône Alpes Entreprises • ASPEC • ASTE • ATEE • AXELERA

B

BEV (Autriche) • BNG • Bpifrance • BRE (UK) • BRGM

C

CARA • CEA • CEN • CERTIGAZ • CEREMA • CETHIL • CETII • Cetim • CNAM • CNRS • CMI (République Tchèque) • COFRAC • Collège Français de Métrologie • COREM • COSTIC • Agroalimentaire PACA • CSF Nouveaux Systèmes Energétiques • CSP • CSTB • CSTC (Belgique) • CTCPA • CTICM • CTIF • CTMNC • CTP

D

DALKIA • DGC (Danemark) • DGE • DGEC • DIN Certco (Allemagne) • DTI (Danemark) • DGVW (Allemagne)

E

ECL • EDF • EFFINERGIE • EHESP • EHPA • ENGIE • EURAMET • EUROLAB • EUROVENT CERTITA CERTIFICATION • EXERA

F

FCBA • FORCE TECHNOLOGY (Danemark) • FRAUNHOFER IBP (Allemagne)

G

GRDF • GRTgaz

I

IIF – IIR • IMP (Pologne) • INES • INIVE • INM • INRS • INSA de Lyon • Institut de Soudure • IPQ (Portugal) • ITERG

J

JV (Norvège)

K

KRISS (Corée) • KIWA (NL)

L

LABNET • LCIE • LMFA • LNE • LRGP

M

METAS (Suisse) • Mines ParisTech • Ministère de l'Économie et des Finances

N

NEL (Royaume-Uni) • NKUA (Grèce) • NQIS (Grèce)

O

ONIRIS

P

PBC • PLEIAQ • Politecnico di Milano (Italie) • PTB (Allemagne)



R

Région Auvergne Rhône-Alpes • Réseau CTI • RISE (Suède)

S

SSER • SFSTP • SINTEF (Norvège)

T

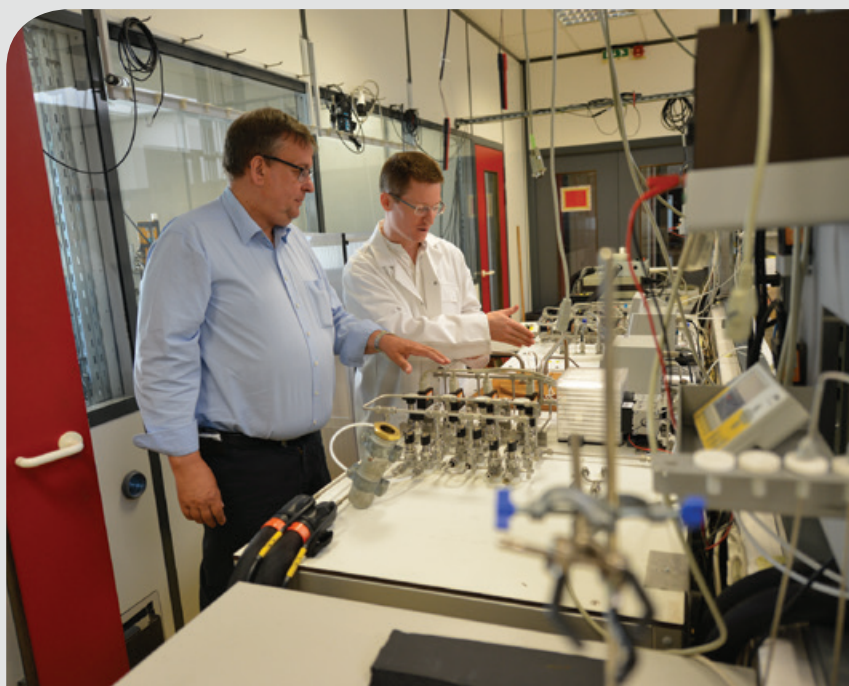
TENERDIS • TNO (Pays-Bas) • TOTAL • TUBITAK (Turquie)

U

UBBINK • UNICLIMA • Université Catholique de Louvain (Belgique) • Université de Gand (Belgique) • Université de Nantes • Université de Lyon • Université de Salerne (Italie) • UNM

V

VTT (Finlande)





Centre Technique des Industries Aéronautiques et Thermiques
Domaine Scientifique de la Doua - 25, avenue des Arts
BP 52042 - 69603 Villeurbanne Cedex - France
Tél. +33 (0)4 72 44 49 00 - Fax. +33 (0)4 72 44 49 49
www.cetiat.fr - information@cetiat.fr
Siret 775 686 967 00024 - APE / NAF : 7219 Z

